



FUSEAU

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Le Foncier et ses Usages comme Socle de la
construction collective de la protection des
ressources et des miliEux AquatiqUes

Comité de pilotage
Foncier-SHS - milieux aquatiques
20 Mars 2019

Tina Rambonilaza, Unité ETBX-Irstea





Objectif de la présentation

- 1- Rappel des différentes tâches et avancements
- 2- Synthèse des résultats obtenus pendant la première année

Vers une gouvernance foncière intégrée.....

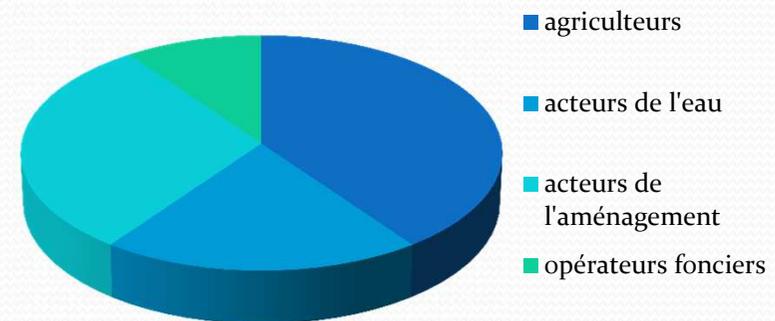
Un postulat de départ :

(1) Les actions foncières visant la protection des milieux aquatiques, doivent s'élaborer à l'échelle des territoires.

(2) Elles nécessitent d'impliquer l'ensemble des parties prenantes, et s'inscrivant dans des problématiques plus larges d'aménagement de territoire.

Un concept clé : les **dispositifs fonciers**, en prenant comme enjeu de la recherche, non pas les outils de la maîtrise foncière, mais l'action individuelle et collective qui s'organise autour

Une approche méthodologique dominante : un ensemble d'entretiens et de collaborations avec les différents acteurs de terrain



Question principale :

Comment les différents acteurs à l'échelle des territoires se saisissent des différents outils de l'action foncière pour composer et agencer propriété et maîtrise d'usage, afin d'intégrer les enjeux de protection des milieux et biodiversité aquatiques.

Deux outils complémentaires de l'action foncière :

- les outils opérationnels (intervenir sur les terrains) et qui renouvellent les relations propriété/usages agricoles : les outils conventionnels, avec un focus particulier sur les BRE et ORE
- les outils dits stratégiques (pérenniser l'action foncière à vocation environnementale face aux arbitrages imposés par les enjeux multiples de la politique foncière à l'échelle des territoires : les documents de planification, en l'occurrence le SCOT.

TACHE 1 : Pourquoi les agriculteurs s'engagent-ils dans des contrats à clause environnementale (avec enjeux milieux aquatiques)

ENJEU DE LA RECHERCHE	DEROULEMENT DES TRAVAUX	Axe de l'AAP
<p>Expliciter les logiques privées dans l'articulation entre propriété et usage (privé et collectif) du foncier, à partir de l'analyse du système foncier local</p> <p>Analyser les aspects motivationnels et psycho-sociaux des engagements des agriculteurs dans les dispositifs fonciers</p>	<p>Terrain : Périmètre du SAGE Allier-Aval</p> <p>Travaux réalisés : Entretiens avec les agriculteurs avec une convention CEN Auvergne</p> <p>Travaux à venir : (1 stage, analyse et interprétations des résultats)</p>	<p>Axe 1 – Perceptions individuelles, représentations sociales et comportements associés aux stratégies foncières</p> <p>Axe 2 - Panorama des différents outils fonciers de la maîtrise d'usage mobilisables, et mobilisés....</p>
<p>Comprendre le processus d'émergence d'une gouvernance foncière de la protection des milieux aquatiques / les outils de la maîtrise d'usage, en tant qu'apprentissage social</p>	<p>Terrain : Périmètre du SCOT de la RUG</p> <p>Travaux réalisés : Entretiens agriculteurs/acteurs</p> <p>Résultats préliminaires (à présenter)</p> <p>Travaux à venir : Entretiens qui restent à venir, et finalisation du rapport</p>	<p>Axe 2- Panorama des différents outils fonciers de la maîtrise d'usage mobilisables, et mobilisés....</p> <p>Axe 2- Les caractéristiques des différents outils tels qu'ils ont été construits et mis en œuvre par les acteurs</p>

Transformer « collectivement » un outil d'accès au foncier agricole en outil de protection environnementale

Pourquoi, un apprentissage social ?

- ❖ Les conflits fonciers un facteur de changement institutionnel et d'émergence des nouvelles modalités d'action collective et de nouvelles règles

Les acteurs apprennent progressivement davantage sur les aspects variés d'un problème dans le temps et expérimentent divers moyens pour atteindre leurs objectifs.

- ❖ Les actions de régulation et de gestion doivent être décidées de manière concertée, et prendre en compte des contraintes techniques, économiques et sociales, afin de favoriser une action collective.

Le processus d'apprentissage peut induire les acteurs impliqués dans une action foncière à : - formuler une compréhension partagée des enjeux ; - construire la confiance et faire face à l'incertitude ; - augmenter leur capacité à s'adapter aux différents obstacles (techniques, juridiques, financiers).

Transformer « collectivement » un outil d'accès au foncier agricole en outil de protection environnementale

Acteurs	Enjeu de connaissance	Nombre d'acteurs interviewés
Gestionnaires/Acteurs institutionnels -bailleurs	Politiques et élaboration d'actions foncière en matière de préservation et restauration des milieux aquatiques	10/25
Agriculteurs usagers du foncier	Le contexte d'émergence des accords, les facteurs jouant sur l'aboutissement des accords	12/40

Type de contrats/conventions	CEN-Avenir	As Lo Parvis	C de D	SMEAH B	SAFER
BRE	1		1	8	
Prêt à usage gratuit	6		15	1	
Convention d'occupation précaire	1	2			
Contrat de prestation de service			1		
Convention d'échange	1				
Cahier des charges SAFER					2

Transformer « collectivement » un outil d'accès au foncier agricole en outil de protection environnementale

(1) Les aspects stratégiques de l'émergence d'une gouvernance foncière...

Maîtriser l'usage, compenser la terre

Réduire l'incertitude de la transaction

Négocier des clauses peu contraignantes, et progressives

(2) De nouvelles configurations des relations entre acteurs

Contexte d'émergence des accords du point de vue des agriculteurs

1. Pratiques opportunistes /MH/ prêts à usage gratuit

- Gratuité
- Sécurisation accès à la terre
- Stratégie économique du fermier

2. Négociations et compromis / ZC/BRE

- Négociation des clauses environnementales
- Relation avec les techniciens en charge de l'environnement

3. Vers une transition agro-écologique/ MH/ prêts à usage gratuit

- Valorisation des milieux humides
- Innovation / expérimentation
- Sensibilisation de l'agriculteur à l'environnement

Importance relative des facteurs d'influence sur le conventionnement et la contractualisation

	Des pratiques opportunistes	Négociation et compromis	Vers une transition agro-écologique
Arguments économiques	+++	++	++
Résoudre les contingences techniques de l'exploitation	+++	+	+
Motivation et information de l'agriculteur	+	++	+++
Environnement social et territorial	+	+++	+++
Les exigences et normes environnementales	+	+++	++

Vers une gouvernance intégrée eau/aménagement ?

La protection des milieux aquatiques dans les documents d'urbanisme et de planification

Hypothèses de travail : la hiérarchisation/ priorisation des enjeux eaux dans le SCOT – un dispositif foncier (de la maîtrise d'usage), donne une indication sur le processus de construction d'une gouvernance foncière territoriale et intégrée ;

Enjeu de la recherche : identifier et caractériser comment les enjeux eau sont objectivés dans les DOCUB :

Méthodes

Une approche lexicométrique, complétée par des entretiens auprès des chargés de mission SCOT

- SCOTs cibles analyse lexicométrique : SCOT des trois terrains.....(Allier, Isère, Basse Terre)
- SCOT cible entretien : Territoire Isère

Quelle intégration des enjeux relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques dans la planification territoriale ?

	Objectifs de la recherche	Documents étudiés
Analyse lexicométrique	<ul style="list-style-type: none">- Evaluer le poids des enjeux milieux et ressources aquatiques- Comprendre le processus d'intégration de ces enjeux dans le projet territorial	6 SCOTs
Approche compréhensive	Identifier les engagements politiques spécifiques en matière de protection des milieux et ressources aquatiques	6 SCOTs

Trois types de résultats

(1) Intégration des enjeux de protection des milieux et ressources aquatiques dans le projet territorial

Le Scot est conçu comme un projet de territoire, garant d'objectifs de protection et de préservation de l'espace, mais visant d'abord la maîtrise des espaces urbains et urbanisables qui portent le futur du territoire.

l'intégration des enjeux liés aux milieux et ressources aquatiques empruntent deux canaux, via ce que nous avons appelés **les communautés lexicales**

La communauté lexicale de l'eau qui se trouve l'intersection de celle de « territoire », « espace » et « urbain », avec une association d'idées autour de l'eau comme « ressource » qui se connecte fortement aux enjeux urbains : captage et adduction en eau potable, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales, etc. référence aux documents de planification dans le domaine de l'eau SAGE, SDAGE

La communauté lexicale des « milieux aquatiques quant à elle est rattachée et associées à celle de « naturel » (au sens de site, de paysage ou de patrimoine naturel), communauté lexicale assez isolée.

Elle entretient des liens avec : les enjeux « fonciers » et de « zonage » (« zones humides »), la « valorisation » de la « biodiversité », et les « corridors écologiques ».

Trois types de résultats

II. Des registres variés d'engagements politiques

- La prépondérance de la TVB - c'est au travers de la « trame verte et bleue », que les SCOTs étudiés axent le gros de leurs engagements politiques en matière de protection de la nature.
- Des enjeux biodiversité adjoints aux enjeux de gestion des risques
- La valorisation économique et sociale des espaces de nature

III. SCOTs et gouvernance territoriale

- Des SCOTs de plus en plus prescriptifs
- Un instrument coûteux à produire – demandant une ingénierie très complexe

En résumé

- les SCOTs portent d'abord en eux l'enjeu de donner localement un cadre d'application de la loi, et ce n'est que plus secondairement, que des « déviations » autour d'enjeux ou d'engagements plus locaux sont identifiables.
- L'adaptation locale devient notable en fonction : du degré d'appropriation des différents enjeux réglementaires, au regard des moyens dédiés en matière d'ingénierie, de l'implication des différentes parties prenantes, et à la force et au niveau de détails avec lequel les engagements politiques sont déclinés.